



# LES DOCUMENTS À AVOIR AVEC TOI AU CAMP

**Pour un camp au top administrativement, voici les documents que tu dois avoir en ta possession, en version imprimée, sur ton lieu de camp :**

- Les fiches médicales de chaque participant·e (y compris les encadrant·es) ;
- Les autorisations parentales de chaque participant·e (y compris les encadrant·es mineur·es) ;
- La liste des participant·es (encadrant·es compris·es) par jour ;
- La liste des numéros à appeler en cas d'urgence ;
- Deux exemplaires de déclarations d'accident ;
- Le contrat de location de l'endroit de camp ;
- Le programme du camp ;
- Le formulaire d'autorisation d'activités dans les bois et les forêts.